

## ENFANTS ASSISTÉS...

Les panégyristes de l'ordre social actuel citent volontiers, entre autres institutions inviolables, la Famille.

On pourrait être de leur avis, si tout l'ensemble social contribuait, par l'influence de son organisation à en entretenir la stabilité. On sait qu'il en est autrement.

La famille, basée la plupart du temps, dans la classe aisée, sur une concordance d'intérêts pécuniaires et à la merci de tous les aléas mercantiles ou financiers, plus encore que des infractions conjugales, est, dans la classe ouvrière, tiraillée en tous sens par les nécessités matérielles de la vie, au point d'être annihilée souvent, ou, pour le moins, rabaisée au niveau d'un simple accouplement.

Moins encore, car si la nature a voulu que le mâle ou la femelle pourvût aux besoins de leur progéniture, la Société bourgeoise met, par une abondante diffusion de misère certains parents dans l'alternative de livrer leurs enfants à l'horrible martyre de la faim ou de les sevrer à jamais de la douceur des caresses maternelles en les abandonnant à l'administration sèche, égoïste et rogue de l'Assistance Publique. Affreuse alternative, dont l'idée seule donne le vertige comme la gueule béante de l'abîme.

J'ai vu de ces séparations poignantes, d'autant plus éloquentes que plus silencieuses, calmes, certaines, de ce calme terrible qui plane sur les grandes douleurs.

Entrevues suprêmes plus déchirantes que la mort, - contre laquelle, du moins, il n'est d'autre remède que la résignation - car, une fois l'adieu prononcé, père et fils doivent rejeter tout espoir de revue.

Ah! que de fois, outré, ému jusqu'aux larmes, étouffant de rage impuissante sous mon masque obligé de fonctionnaire impassible et distrait, dus-je précipiter les derniers instants pour ne pas leur crier la révolte, à ces inconscients passifs, victimes bénévoles d'une abominable injustice!

Je l'eusse dû faire, peut-être! M'offrant en holocauste à la vindicte administrative, j'eusse dû tenter de faire en ces cerveaux obscurs et frustes jaillir l'éclair prémoniteur des avènements consolants. Il eût été de mon devoir, peut-être, d'intervenir et de m'opposer de toutes mes forces à l'amputation des liens sacrés dont la nature avait lié nos cœurs et que l'imbécile préjugé social l'ait brutalement trancher d'un coup!

J'y ai manqué!... Et qu'advint-il de ces désormais isolés privés pour toujours des joies les plus simples, les plus à la portée de tous, par le déchirement de cet adieu définitif?

L'enfant, lui, encaserné aussitôt derrière les hautes murailles de la Bastille administrative, a dû, le seuil franchi, apprendre à refouler au plus profond de lui-même les doux épanchements et les tendresses naïves qu'il avait accoutumées au logis familial, malgré l'inhumaine âpreté de la lutte vitale et que la misère noire fut impuissante à étouffer. Pis qu'orphelin, prisonnier, dans le silence des dortoirs froids et nus, que de fois ne regrettera-t-il pas, sanglotant sous les draps, le taudis démeublé où veillent sans doute en pleurant ceux dont les étreintes désespérées répondirent seules bien souvent à ses appels affamés. Oh! qu'il s'enfuirait, s'il pouvait, pour aller les rejoindre, renonçant volontiers à la pâtée et au couvert assurés pour l'enfer noir de là-bas où l'on s'aime, du moins! Les interminables journées sans pain et sans feu, les longues pérégrinations nocturnes même, en quête d'un gîte, entremêlées de courts repos inquiets et hâtifs sur les bancs, sous les ponts, tout cela il l'oublie pour s'absorber, le cœur gros, dans le regret muet des caresses absentes...

Bientôt on l'expédie en apprentissage au loin, de préférence en pays campagnard où les frais d'entretien sont moindres. Des ce jour s'accroîtra plus amère l'inégalité de sa condition de paria. Là bas, chez ses patrons, gens grossiers et balourds, lui seront prodiguées les mille blessures, les mille humiliations à bon droit dévolues à l'enfant de l'Assistance. A lui les plus infimes et répugnantes besognes dont se déchargent sur lui les fils de la maison; à lui tous les rebuts, soupente, rogatons, tessons, haillons, les bourrades, les avanies de toutes sortes et de tous instants: en ... *[ligne illisible]*... soulageant sur lui sans retenue, aux brimades, aux quolibets douteux et lourdauds de ces rustres malotrus, il devra tout subir en parfaite soumis-

sion, Qu'un jour, outré, exaspéré, il se hasarde à esquisser un geste, un signe de respectueuse protestation. ah bien oui! on aura tôt fait de lui clore le bec, à «*cet enfant trouvé*», ou renchérissant d'ironie, on l'on verra se plaindre à *son père*.

Son père? Il n'en a plus, en droit comme en fait. Peu après l'abandon, un jugement du tribunal civil prononcera en toute sérénité contre lui «*la déchéance des droits de la puissance paternelle*», qui, dès lors, seront attribués à l'Assistance publique.

Tous les trois mois seulement, et rien qu'alors, le père peut savoir que son vit encore, et c'est tout, jamais on ne lui dit où il est, ce qu'il fait, ce qu'il pense... Tel est le règlement! Plus tard, la situation des parents vient-elle à s'améliorer, il leur est loisible, dit-on, s'ils en expriment le désir, de reprendre leurs enfants. Dérisoire concession! Car il leur faudra alors verser au préalable une indemnité de quatre cents francs par an à dater du jour de l'abandon.

Mais si, tout en joignant les deux bouts, il est au-dessus de leurs moyens de réaliser une telle somme, tant pis pour eux, ils ne reverront pas leurs enfants. La richissime *Assistance publique*, qui possède des ressources suffisantes pour se permettre de brûler sans profit plusieurs tonnes de bois de chauffage, ne peut s'imposer, même exceptionnellement, un tel sacrifice.

Et cette barbarie se prétend bien fondée, toutes ces entraves, tous ces obstacles ont été créés à dessein, disent les fonctionnaires de cette philanthropique administration, pour obvier à l'abandon trop facile des enfants et pour écarter le plus possible les parents peu scrupuleux tentés d'abuser de la «*bienfaisance administrative*» pour faire élever gratuitement leurs enfants.

Cependant, malgré la cruauté de tels règlements, malgré la perspective d'un abandon sans retour, chaque année, s'accroît le nombre des enfants confiés l'Assistance publique. Un rapport officiel nous apprend que dans la période décennale 1885-94, cette progression s'est élevée de 3.137 à 4.878, soit une moyenne de 171 par an, et que cette progression est constante!

Eh bien, je le demande, est-elle assez ignoble, haïssable cette organisation sociale qui a pour effet d'éteindre progressivement au cœur de l'homme ce sentiment naturel - l'amour paternel ou maternel - auquel tout animal obéit d'instinct dans la mesure de soins exigés par ses petits et qui, du haut en bas de l'échelle vitale, est une des conditions indispensables de la propagation de l'espèce!

Non, jamais, certes! jamais, nul anathème, en sa virulence extrême, jamais, nul blasphème, nulle révolte, dans le débordement de son exaspérance la plus outrée, ne saurait égaler l'horreur d'une pareille monstruosité!

Malheur au pauvre! Tel est le mot d'ordre de la société capitaliste. Malheur au pauvre! Car il lui est défendu d'aimer, d'être aimé, de sourire, de vivre! La Douleur, la seule Douleur est à lui! Elle est la coupe insondable comme la mer, où s'étagent à perte de vue les flots pressés d'amertume, jamais taris, toujours renouvelés! Il y boit à longs traits, encore et sans cesse, assoiffé de l'espoir toujours déçu d'en épuiser un jour les impénétrables abîmes!

Ah ! détourne tes lèvres, malheureux, de la coupe empoisonnée, et vois là-bas vois le bras qui sournoisement l'alimente! Regarde longtemps et comprends!...

Et quand tu auras compris, puisqu'on l'a montré d'où vient ton mal, alors, relève la tête, et s'il te reste encore un cœur, ... sache être heureux!

**André GIRARD.**

-----